

**COMPTE-RENDU
CONSEIL MUNICIPAL
Du 23 MAI 2022**

Présents :

Patricia TESTA, Roseline RIU, Albertina GUIU, Jessica ANNE, Patricia SAUMANDE,
Germain FLORES, Auguste PEREIRA, Germain RAMIREZ, Christophe ALAUZET

Procurations :

Virginie ARSEGUEL à Roseline RIU
Christophe GONCALVES à Patricia TESTA
Philippe CARAUD à Germain RAMIREZ

Absents :

Jean-FONQUERGNE, Anna PAZ, Sébastien ROUGET

Secrétaire :

Jessica ANNE

Invités :

Madame le Maire ouvre la séance en donnant lecture des procurations et le l'ordre du jour.

1. DELEGATION DE COMPETENCE DU TRANSPORT SCOLAIRE

Madame la Maire rappelle que le transport scolaire est réalisé par la commune. La Région ayant la compétence transport, elle a délégué l'organisation intra-muros à la commune.

La convention doit être signée pour une période 7 ans allant du 1^{er} septembre 2022 au 31 août 2029.

Madame le Maire met sa proposition au vote. Elle est adoptée à l'unanimité.

Nombre de voix pour : 11
contre : 0
abstention : 0

2. SUPPRESSION DE LA REGIE DE RECETTE DU MARCHÉ COMMUNAL

Le marché n'étant plus organisé, il convient de supprimer la régie qui avait été créée pour le marché de plein vent en 2010

Madame le Maire met sa proposition au vote. Elle est adoptée à l'unanimité.

Nombre de voix pour : 11
contre : 0
abstention : 0

3. CONVENTION DE VOIRIE AVEC L'OPAC

Dans le cadre des travaux effectués par la commune au lotissement Marrot, la commune propose de réaliser des travaux pour le compte de l'OPAC moyennant le paiement de la prestation par l'OPAC. Il convient de passer une convention concernant ces travaux.

Madame le Maire met sa proposition au vote. Elle est adoptée à l'unanimité.

Nombre de voix pour : 11
contre : 0
abstention : 0

4. CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 1^{er} CLASSE

Madame le Maire met sa proposition au vote. Elle est adoptée à l'unanimité.

Nombre de voix pour : 11
contre : 0
abstention : 0

5. MARCHÉ PUBLIC : REFECTION DE 2 PISTES DFCI ET MISE EN PLACE D'UNE CITERNE

Suite à l'appel d'offre concernant les travaux dans le cadre de ce marché, la Commission Appel d'offre s'est réunie le 04/03/2022 pour l'ouverture des plis.

L'analyse a été confiée au responsable ONF.

La restitution de l'analyse a été réalisée le 25/04/2022 et a permis à la commission de retenir l'entreprise SARL SOCA.

Madame la Maire propose au Conseil de retenir l'avis de la commission.

Madame le Maire met sa proposition au vote. Elle est adoptée à l'unanimité.

Nombre de voix pour : 11
contre : 0
abstention : 0

6. MISE EN PLACE DU COMPTE EPARGNE TEMPS

Le Comité technique du CDG09 a émis un avis favorable le 10/05/2022 à la mise en place du Compte Epargne Temps sur notre collectivité.

Madame le Maire met sa proposition au vote. Elle est adoptée à l'unanimité.

Nombre de voix pour : 11
contre : 0
abstention : 0

7. CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL COMMUNAL

Un local de la commune a été mis à disposition au Secours Populaire.

Ce choix a été fait en soutien au Secours Populaire, il est rappelé que cette association œuvre pour certains administrés de la commune.

Une convention de mise à disposition de ce local doit être signée entre le Secours Populaire et la commune.

Madame le Maire met sa proposition au vote. Elle est adoptée à l'unanimité.

Nombre de voix pour : 11

contre : 0

abstention : 0

8. SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Du fait de l'organisation d'un tournoi handisport les 17,18 et 19 juin 2022 par le Club de tennis de la commune, Madame le Maire propose de donner une subvention exceptionnelle au Club de tennis pour aider au financement de ce tournoi.

Une proposition de 1 000 € de subvention est présentée au Conseil.

Madame le Maire met sa proposition au vote. Elle est adoptée à l'unanimité.

Nombre de voix pour : 11

contre : 0

abstention : 0

9. TIRAGE AU SORT DES JURÉS D'ASSISES 2023

Conformément à l'arrêté préfectoral, le Conseil Municipal a procédé au tirage au sort de 3 personnes à partir de la liste électorale. Ces personnes seront prévenues individuellement de leur désignation.

10. SMECTOM : DEPLOIEMENT DES BACS

Madame le Maire tient à remercier Messieurs Germain FLORES et Auguste PEREIRA, conseillers municipaux, de leur disponibilité et réactivité dans l'aide apportée aux administrés durant la campagne de déploiement des bacs par le SMECTOM.

Le déploiement des bacs n'est pas encore terminé.

Des incivilités sont relevées quant au respect de ces nouvelles règles d'organisation de la récupération des ordures.

Un temps d'adaptation semble nécessaire.

Passé un délai raisonnable d'adaptation, des sanctions pourront être prises contre les contrevenants par les services compétents.

11. QUESTIONS DIVERSES

Pas de questions diverses

Madame le Maire lève la séance à 20h55.